

Actif net du portefeuille : 194,60 M€  
Valeur liquidative de la part : 106,250 €

## STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Fonds obligataire investi principalement en titres de créances et obligations de la zone euro, selon une gestion active reposant sur trois critères principaux : maturité, notation, rendement.

## PERFORMANCES PASSES

Votre fonds ne dispose pas encore de données sur une année calendaire complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.

*Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.  
La date de première VL du fonds est le 29 mai 2024.  
La devise de référence est l'euro (EUR).*

## ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



## LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

Valeurs	Poids
OAT 0.5% 05/29 OAT	13,96%
BTPS 4.1% 02/29 5Y	10,47%
SPAIN 3.5% 05/29	7,77%
OBL 2.1% 04/29 189	6,22%
OAT 0.75% 11/28 OAT	6,13%

## CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 29/05/2024

Durée de placement : > 3 ans

Indicateur de risque (SRI) <sup>(1)</sup> :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Article SFDR <sup>(2)</sup> : 8

Code ISIN : FR001400ORD8

Devise : Euro

Indice de référence :

*(Coupons nets réinvestis)*  
100% Bloomberg Euro-Aggregate: Treasury -- 3-5 Year

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,55%

Coûts de transaction : 0,32%

Affectation des résultats : Capitalisation

Principaux risques :

Risque de perte en capital  
Risque de taux  
Risque de crédit  
Risque de durabilité  
Risque de contrepartie

*(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.*

*(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.*

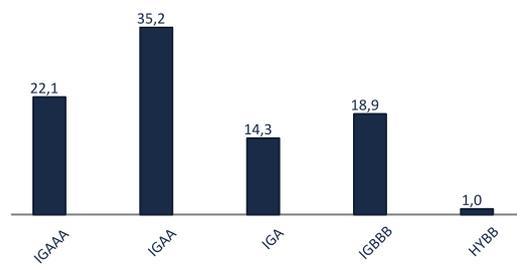
*Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.*

## SENSIBILITÉ

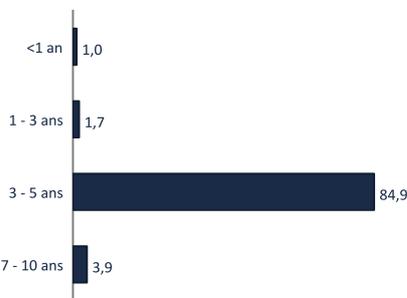
	Date du rapport	Mois précédent	31/12/2024
Portefeuille	4,21	4,65	4,42
Indice de référence	3,76	3,73	3,72

## ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

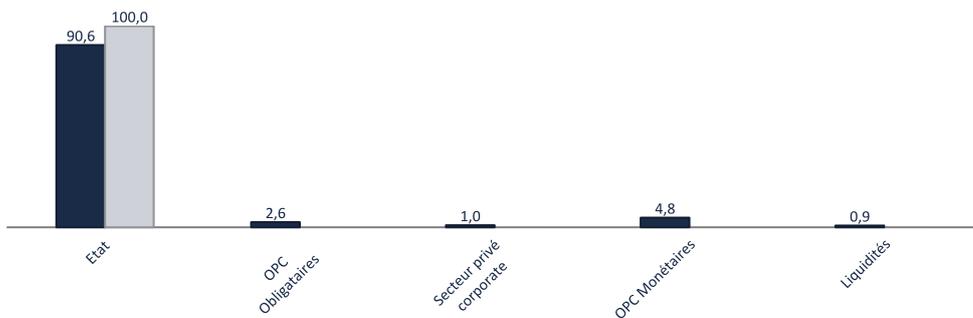
### Répartition par notation long terme (en % d'actif)



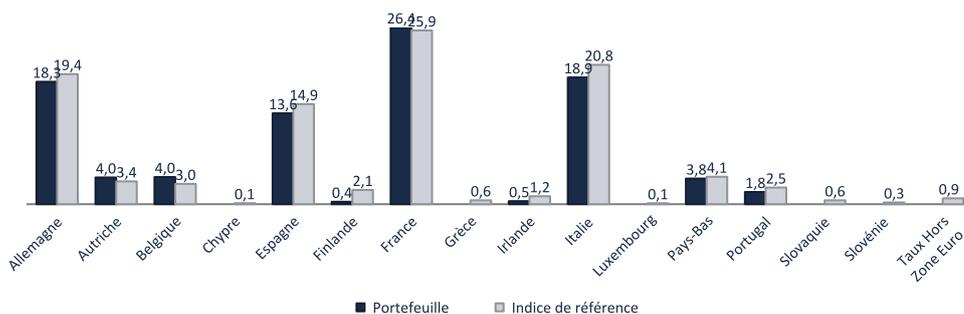
### Répartition par tranche de maturité (en % d'actif)



### Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)



### Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



## Economie et Marchés

Le mois d'avril a été marqué par une intensification des tensions commerciales, consécutive à l'annonce par l'administration Trump de nouvelles mesures tarifaires dont l'ampleur a pris les investisseurs de court. Cette évolution s'est accompagnée d'un accroissement de la volatilité sur les marchés financiers, entraînant un repli généralisé (mais finalement temporaire) des indices actions à l'échelle mondiale. L'indice VIX (Volatilité) a ainsi atteint un pic au cours du mois (point haut depuis début 2020), tandis que le S&P 500 enregistrait une baisse de -11% en trois séances début avril. Toutefois, l'ouverture d'une période de négociations de 90 jours annoncée par le président Trump a permis une relative accalmie, bien que les tensions avec la Chine demeurent vives et qu'aucun accord tangible n'ait encore été conclu. Dans ce climat d'incertitudes, les flux de capitaux se sont orientés de manière plus prononcée vers les actifs refuges, à l'instar de l'or. En Europe, qui s'est vu imposer un tarif réciproque de 20%, l'incertitude pèse également. Les actions européennes ont aussi accusé le coup à l'instar du Stoxx Europe 600 (-1,2%) et du CAC 40 (-2,5%). Toutefois, les actifs européens ont profité de la défiance envers les actifs américains, ce qui a favorisé un retour des flux vers la zone euro. De plus, les obligations allemandes, recherchées en tant que valeurs refuges, ont vu leur rendement à 10 ans reculer de -30 pb, à 2,44%. Enfin, la position accommodante de la BCE a renforcé la confiance envers la zone, l'institution ayant abaissé ses taux directeurs de -25 pb et laissé entendre qu'elle restait prête à intervenir davantage ces prochains mois.

## Le mot du gérant

Le mois d'avril a été marqué par une offensive massive de Donald Trump avec une hausse tous azimuts des droits de douane. En Europe, le marché s'est inquiété de l'aspect récessif de telles mesures et anticipe désormais des baisses de taux directeurs supplémentaires. Les taux longs ont suivi le même chemin. Le taux à 10 ans allemand a baissé de 29 bps à 2.44%, parallèlement à une pentification de la courbe des taux (-36 bps pour le 2 ans DE). Les obligations privées ont souffert de ces craintes de ralentissement économique avec un écartement de 25 bps en moyenne mais plus prononcé sur les notations les plus basses. Le marché a repris des couleurs après que M Trump ait lâché du lest mais reste sous performant sur le mois. Les spreads intra-zone euro sont stables sur le mois. Nous avons abaissé la sensibilité des fonds sur un niveau de 2.50% pour le taux 10 ans DE mais restons sur sensibles (120%). Nous conservons également une sur exposition au marché du crédit (portage) et une sous exposition aux souverains français et italien.

## ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

### Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	18,23	18,56
Taux de couverture (en % de l'actif)	100,00%	98,58%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

## Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com). En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.